UNICEF Burkina Faso



RECRUTEMENT - CONSULTANT INDIVIDUEL (SSA)

Partie I: TERMES DE REFERENCE (TDRS)

- 1. Titre de la consultation : Recrutement d'un (01) Consultant International Spécialiste en Gestion des Vaccins, en Chaine de Froid Logistique pour 6 mois
- 2. Programme/PCR: D'ici fin 2025, les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes, les nouveau-nés, les enfants de moins de 5 ans (filles et garçons), les adolescentes/adolescents utilisent pleinement les services de santé intégrés de qualité au niveau des formations sanitaires et au niveau communautaire avec un focus sur les régions les plus défavorisées en matière de santé.

Préparé par :

'exécution du contrat : Le consultant sera basé à Ouagadougou avec la possibilité d'effectuer des missions sur le terrain

Contexte et Justification

La vaccination est reconnue comme étant une intervention de santé publique efficace et efficiente pour prévenir la mortalité, la morbidité et les complications des maladies infectieuses chez les enfants, comme chez les adultes.

Le pays a fait d'énormes efforts pour maintenir des bonnes performances en matière de vaccination durant ces dix dernières années dans le bloc Ouest de l'Afrique.

En matière de lutte contre la poliomyélite, les efforts conjugués du Gouvernement et de ses partenaires de l'IMEP ont permis d'interrompre la circulation du poliovirus sauvage au Burkina Faso avec la déclaration de pays libre de poliovirus sauvage en décembre 2015, contribuant ainsi à la déclaration de la région africaine libre du poliovirus sauvage, par la commission régionale de certification de l'éradication de la poliomyélite pour l'Afrique (CRCA) en sa session du 25 août 2020 à Brazzaville.

Le Burkina Faso a enregistré le premier cas de poliovirus variants de type 2 dans le district sanitaire de Ouargaye (région du Centre-Est) en 2019 et 72 cas à ce jour dont un cas environnemental en 2022.

Dans le cadre de cette réponse, le pays en 2023, avec l'appui de ses partenaires, a organisé 3 passages de campagnes locales ou nationales de riposte contre la poliomyélite, sanctionnés par des couvertures vaccinales administratives très bonnes.

L'UNICEF, l'un des principaux partenaires dans l'Initiative d'Eradication de la Poliomyélite dans le pays, a assuré son rôle traditionnel d'appui à la communication, la mobilisation sociale et l'approvisionnement en vaccins nVPO2 tout en s'assurant que les équipements de chaine de froid sont optimaux pour une gestion adéquate des vaccins.

Malgré ces bonnes performances, le Burkina Faso demeure un pays à risque d'une re-infestation selon l'analyse de risque polio réalisée en 2023. Ainsi, en 2024, cette lutte contre les poliovirus variants continuera dans le pays avec des campagnes planifiées au deuxième trimestre 2024 avec le vaccin nVPO2 et pour lesquelles l'UNICEF continuera de jouer sa partition avec rigueur notamment dans l'approvisionnement en vaccins et la communication.

Le pays se prépare à organiser le 1_{er} round de la campagne contre la polio synchronisée et des campagnes de vaccination contre la rougeole qui méritent un appui soutenu. Cette campagne sera synchronisée avec le Niger, la Cote d'ivoire, Guinée et le Mali et commencera en Decembre 2024 et janvier 2025.

Par ailleurs, les Équipements Chaine du Froid (ECF) jouent donc un rôle prépondérant dans la garantie de la bonne qualité des vaccins. Ainsi, dans le cadre de la mise en oeuvre de la première phase de la plateforme d'optimisation des équipements de chaîne du froid (CCEOP), Gavi a approuvé la demande de financement du CCEOP du Burkina Faso et, la Division des approvisionnements de l'UNICEF a été désignée pour se procurer d'es ECF solaires et services associés au bénéfice du pays.

L'UNICEF est le principal partenaire du pays dans l'approvisionnement en vaccins, l'acquisition, l'installation, le suivi et la supervision du bon fonctionnement des ECF et la gestion adéquate des vaccins qui demeurent la pierre angulaire d'une couverture vaccinale optimale. Le CCEOP lancé depuis maintenant cinq ans a connu une avancée notable avec plus de 1700 ECF obsolètes remplacés par des équipements solaires robustes. Plus de 200 autres sont dans le pipeline et l'UNICEF a entrepris depuis peu, une couverture dans la sécurisation des ECF et la gestion des vaccins dans les zones à sécurité précaire.

Ces ECF seront déployés et installés dans les différents Centres de Santé de Promotion Sociale (CSPS) du pays, répondant ainsi à la 2ème recommandation de l'analyse de l'équité en immunisation réalisée en 2019, dans tous les districts sanitaires et CSPS du pays. L'UNICEF va accompagner le pays dans le dépouillement, l'installation et le suivi de ces ECF solaires.

La mise en oeuvre de cette activité requiert une expertise qualifiée pour la supervision, le suivi et l'évaluation des activités, conformément sur le plan opérationnel de déploiement des équipements de la chaine du froid (ODP).

Au regard du contexte décrit, une expertise qualifiée spécifique renforcée en gestion et logistique des vaccins et équipement de chaine de froid est requise

Ce document décrit les termes de référence du Consultant International Spécialiste en Gestion des Vaccins, en Chaine de Froid et Logistique (GV & CFL) dans le cadre d'une réponse à une d'épidémie de poliomyélite. Bien que le Consultant International Spécialiste en GV & CFL soit une fonction essentielle pour toute activité de vaccination supplémentaire contre la poliomyélite, il devient particulièrement important lorsque le nouveau vaccin antipoliomyélitique oral de type 2 (nOPV-2) est utilisé pour faire face à une flambée ou à un événement dû au polio virus de type de 2 la polio (PV2) après l'achèvement du passage global du VPO



But et Objectifs

Le Consultant International Spécialiste GV & CFL est chargé d'aider les programmes dans la planification, l'utilisation, la gestion de stocks, l'élimination (si nécessaire) et la notification de tous les vaccins utilisés lors des campagnes de vaccination contre la poliomyélite et de l'intensification de la vaccination contre la COVID-19. Le Consultant spécialiste GV & CFL peut être déployé dans des pays / régions dans le cadre de l'équipe d'intervention rapide ou d'urgence (Team B).

Tâches, Résultats Attendus et Délais

- Collaborer avec le ministère de la Santé, L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'UNICEF, les autres équipes partenaires de l'IMEP et le coordonnateur technique de la flambée épidémique pour estimer le besoin en vaccin, développer les aspects du plan national de riposte liés à la chaine du froid et la logistique et adapter au contexte du pays les procédures opérationnelles pour la gestion des épidémies et pour la gestion des vaccins.
- Participer aux réunions de la sous-commission logistique et participer aux différentes réunions de coordination.
- Assurer la liaison avec les divisions programmes et approvisionnements de l'UNICEF et soutenir les équipes logistiques des bureaux de pays et du MS pour rationaliser :
 - La planification, la commande et l'arrivée des vaccins et consommables;
 - o Les autorisations des autorités nationales de réglementation nécessaires à la réception des vaccins.
- Soutenir les équipes du MS et de l'IMEP pour suivre la mise en œuvre de tous les aspects liés à la Chaine de Froid, la Logistique et la Gestion des Vaccins tel qu'indiqué dans le plan de réponse aux épidémies y compris la COVID-19 et dans la note d'orientation sur la CCL et la Gestion des Vaccins lors des AVS polio :
 - S'assurer de la mise à jour de l'inventaire des équipements de chaîne du froid actifs et passifs, du bon fonctionnement de la chaîne de froid (relevé des températures, recyclage des accumulateurs, conditionnement des vaccins, etc) et faciliter l'optimisation des capacités de stockage par une planification des équipements de la chaîne du froid à court, moyen et long terme.
 - Faciliter la distribution et l'utilisation optimale des vaccins et des consommables selon les macro et micro-plans et s'assurer de la conformité des réceptions avec le plan de distribution.
 - S'assurer du bon stockage des vaccins et des consommables à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement.
 - Développer des mécanismes pour accélérer l'élaboration et la compilation des rapports (rapports d'utilisation des vaccins et formulaires A) et leur transmission aux niveaux antenne, coordination et central;
 - Collecter et analyser les états de stocks et d'utilisation du vaccin à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement après chaque passage.
 - Soumettre les rapports de stocks de vaccins lors de la soumission de demandes de vaccins supplémentaires.
- Dans le cas d'AVS utilisant mOPV2, le spécialiste en GV & CFL fournira une assistance technique aux partenaires du MS et de l'IMEP pour garantir le respect des procédures, telles que :
 - À la fin de chaque cycle, tous les flacons de mOPV2 partiellement utilisés sont éliminés conformément aux directives de l'OMS et / ou nationales et tous les flacons non ouverts sont récupérés à un niveau prédéterminé de la chaîne d'approvisionnement pour une utilisation ultérieure.
 - À la fin du dernier passage, tous les flacons de mOPV2 vides et partiellement utilisés sont éliminés conformément aux directives de l'OMS et / ou nationales.
 - La coordination des activités de Monitorage Indépendant des Vaccins : formation des superviseurs, des coordinateurs et des moniteurs, supervision, compilation des données de monitorage et transmission des rapports de la zone de responsabilité.
- Former le personnel et les partenaires impliqués dans la riposte à la gestion des vaccins, la logistique et la chaine de froid conformément à la note d'orientation et aux modules d'apprentissage disponibles. Cela inclut le déploiement des outils de gestion et des supports de formation dans le pays.
- Coordonner avec les partenaires la mise en œuvre des solutions logistiques appropriées pour assurer la disponibilité des vaccins dans les zones difficiles d'accès.
- Monitorer les indicateurs de performances des structures de santé et prendre les actions correctives pour optimiser les résultats.
- Fournir des rapports fréquents et réguliers au responsable technique sur tous les aspects gestion des vaccins, logistiques chaine de froid et contribuer à la rédaction des SITREPS et des bulletins. Préparer les rapports selon les exigences de l'IMEP à la fin de chaque tour et à la fin de la campagne.
- Soutenir les équipes d'évaluation de la réponse aux épidémies (OBRAs) avec des informations liées à la gestion des vaccins, la logistique et la chaine de froid.
- Entreprendre d'autres tâches et responsabilités, à la demande des responsables des bureaux pays ou régionaux et d'autres partenaires, afin de contribuer au succès de la réponse à l'épidémie
- · Assistance technique avancée à la gestion des vaccins de routine et des équipements de la chaîne du froid
- Renforcement des capacités des responsables PEV pour l'utilisation des outils digitaux (e-SMT)



Livrables	Délais	
L'inventaire de la chaine du froid pour les zones de responsabilité a été mis à jour	2 semaines avant la campagne	
Le plan de distribution du matériel de chaine de froid (si applicable), des vaccins, des outils de gestion et communication et intrants a été partagé à tous les niveaux	7 jours avant la campagne	
Les formations en gestion des vaccins ont été dispensées et les résultats des tests post formation ont été communiqués	7 jours avant la campagne	
Les comptes rendus des réunions de la sous-commission logistique		
Les fiches de synthèse journalière		
Les formulaires de gestion des flacons nVPO2		
 Les formulaires A (signe par le responsable du PEV) Les PV de destruction 	2 semaines après chaque passage	
Les fiches e synthèse de supervision des structures de santé		
Les fiches de collecte des données du contrôle aléatoire		
Le rapport de synthèse du contrôle aléatoire		
 Les questionnaires du Contrôle aléatoire et le rapport du contrôle aléatoire sont collectés et vérifiés. 	2 semaines après la fin de la	
Le rapport du contrôle aléatoire est signé par le Comité National de Confinement.	campagne	
Les fiche d'évaluation des moniteurs	4 semaines après la fin de la campagne	
Le fiche de synthèse des évaluations des moniteurs	. •	
 Le consultant fournit un appui technique stratégique pour optimiser la gestion des vaccins de routine et garantir le bon fonctionnement des équipements de la chaîne du froid, avec des recommandations précises et des rapports réguliers soumis aux autorités de santé. 	Toute la durée de son travail	
 Des formations avancées sur l'utilisation de l'e-SMT sont assurées pour les responsables PEV au niveau régional et des districts. Le consultant veille à ce que l'e-SMT soit à jour dans au moins 90% des régions et districts, avec des rapports détaillés et des analyses soumises pour assurer le suivi des progrès. 	Toute la durée de son travail	

Lignes de supervision

Le Consultant International Spécialiste en Gestion des Vaccins, en Chaine de Froid et Logistique travaillera sous la supervision du Manager Santé ou de tout superviseur désigné, en étroite coordination avec les sections CO SBC

Qualifications et Connaissances

Le Consultant International Spécialiste en Gestion des Vaccins, en Chaine de Froid et Logistique devra :

- Être titulaire au minimum d'une Maitrise (BAC + 4 ans) en gestion logistique, Chaine d'approvisionnement, ou autres diplômes connexes (pharmacie, ingénieur, santé publique),
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle au niveau national et international dans la gestion de la logistique du PEV (Chaine du froid, Gestion des vaccins, Gestion des déchets), la gestion de la logistique des campagnes de vaccination.
- Spécialiste en chaine d'approvisionnement et logistique de santé ayant une grande connaissance du Programme Élargi de Vaccination, notamment les aspects liés à la mise en œuvre de campagnes de vaccination de masse
- Une implication dans une campagne utilisant le VPOm2 sera un atout.
- Avoir une bonne maitrise du français a l'écrit et à l'oral
- Avoir des compétences dans le leadership, le travail d'équipe et la formation ;
- Maîtriser l'outil informatique, notamment des logiciels Excel, Word et PowerPoint
- Maitriser les outils logistiques du PEV (SMT, DVDMT, outils d'Inventaire Chaine du froid)

Coût et Budget de la consultance

Le consultant devra présenter une proposition financière incluant tous les coûts liés à cette consultance (Billet d'avion, Honoraires, Frais de Communication et autres frais). Les perdiems (DSA) seront pris en charge par l'UNICEF selon le barème en vigueur des Nations Unies

Le consultant sera payé sur la base des montants des billets d'avion, honoraires, et autres frais convenus dans l'offre financière acceptée par l'UNICEF.



Le/la consultant (e) national (e) sera payé après acceptation des produits intermédiaires attendus et de son rapport final par le superviseur UNICEF et livraison des produits attendus convenus selon le plan de travail et le calendrier d'exécution convenu. Le (la) consultant doit rédiger et transmettre mensuellement un rapport d'activités (trame du rapport fourni par UNICEF) qui conditionnera le paiement de sa prestation mensuelle. Une évaluation technique sera conduite à la fin du contrat. En cas de transfert bancaire sur un compte à l'étranger, les frais et charges seront imputés au consultant.

Conditions de Travail

Le/la consultant (e) sera basé à Ouagadougou dans les locaux de l'UNICEF. Il va utiliser son ordinateur portable et outils informatiques personnels. Il utilisera ses propres outils de travail lorsqu'il sera à distance.

Il utilisera les moyens logistiques fournis par le Bureau UNICEF pour ses déplacements professionnels (Espace de travail, Fournitures de Bureau) seront fournis par UNICEF. Durant la période du contrat, le/la consultant(e) sera assujettis(e) aux dispositions en vigueur à l'UNICEF relatives à la sécurité, au respect des règles, normes et procédures régissant le personnel des Nations Unies et l'UNICEF en particulier et aussi celles relatives à la Covid-19.

En postulant pour cette consultance, les candidats sont conscients qu'ils peuvent être amenés à travailler dans des zones difficiles où les conditions de sécurité peuvent se détériorer à tout moment pour des raisons indépendantes de la volonté de l'UNICEF.

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérés comme des "membres du personnel "au sens du Statut et du Règlement du personnel des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les droits à congé et la couverture d'assurance médicale). Leurs conditions de service seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services des consultants et des contractants individuels. Les consultants et les contractants individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de tout impôt et/ou taxe, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Le candidat sélectionné est seul responsable de la validité du visa (le cas échéant) et de l'assurance maladie nécessaires à l'exécution des tâches prévues par le contrat, et ce pour toute la durée du contrat. Les candidats sélectionnés sont soumis à la confirmation d'une vaccination complète contre le SRAS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être satisfaite avant l'entrée en fonction. Elle ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux d'exécution des programmes ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni voyager pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leur contrat de consultant.

L'UNICEF propose des aménagements raisonnables pour les consultants handicapés. Il peut s'agir, par exemple, de logiciels accessibles, d'une aide au voyage pour les missions ou d'accompagnateurs personnels. Nous vous encourageons à divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'aménagements raisonnables pendant le processus de sélection et par la suite dans votre mission.

Formalités Administratives

Le/la consultant (e) devra fournir avant signature du contrat les documents suivants :

- 1 formulaire « Health Statement » dument rempli et visé
- 1 certificat médical de bonne santé
- 1 formulaire de désignation des bénéficiaires pour l'assurance MAIP
- 1 preuve d'assurance maladie pour la période de la consultation
- 1 formulaire « Vendor » dument rempli et signé
- 1 copie du certificat de formation en ligne « BSAFE »
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Prevention of Sexual Harassment and Abuse of Authority »
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Prevention of Sexual Exploitation and Abuse (PSEA) »
- 1 copie du certificat de formation en ligne « Ethics and Integrity at UNICEF »
- 1 copie du certificat de formation en ligne du cours Agora sur les systèmes de logistique de la chaîne du froid et de gestion des vaccins (LCF&GV) pendant les activités de vaccinations supplémentaires (AVS) contre la poliomyélite »
- 1 copie du certificat de formation en ligne du cours Agora sur la Gestion de la Chaîne d'Approvisionnement pour la Vaccination at UNICEF.
- 1 formulaire d'auto-déclaration de vaccination contre la Covid-19, avec preuve de vaccination

Soumission des candidatures



Les personnes intéressées devront soumettre :

- Une offre technique composée de :
- o un CV détaillé faisant ressortir les compétences académiques, l'expérience professionnelle et tout autre information utile pour ce dossier ;
- o la copie du diplôme ;
- -Une offre financière indiquant clairement :
- o Les honoraires, les frais de voyage et de communication seront inclus dans la proposition,
- o Les perdiems seront pris en charge par l'UNICEF selon le barème en vigueur des Nations Unies. Aucun autre coût ne sera pris en charge par l'UNICEF.
- o Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte.

Les frais de voyage et DSA seront couverts conformément aux règles et règlements de l'UNICEF. Aucune autre rémunération ne s'applique.

Veuillez noter que les consultants individuels sont responsables de la prise en charge des frais d'obtention de visas et d'assurance.

Critères d'évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures va être faite en 4 étapes

a) Critères d'évaluation administrative :

- 1. Un document d'identification comportant la photographie du candidat (Passeport) Eliminatoire
- 2. Une copie du diplôme Eliminatoire
- 3. Une copie d'un relevé bancaire émis sur papier à en-tête de la banque et ne datant pas de plus de deux mois Eliminatoire

b) Critères d'évaluation technique

Elle va être faite selon les critères ci-dessous

Critères	Points
Expérience en gestion de logistique PEV (Chaine du froid, Gestion des vaccins, Gestion des déchets)	30
Expérience en campagne de vaccination avec vaccin VPOm2	35
Expérience dans le développement des documents d'appui logistique et rapportage des campagne Poli.	20
Expérience en renforcement de capacités des acteurs et partenaires	15
Total	100

Les candidats qui auront obtenu une note de 70 points sur 100 a l'évaluation technique seront considérés comme techniquement qualifies

c) Evaluation Financière

Seules seront ouvertes les offres financières des candidats ayant obtenu au moins 70 points/100 à l'évaluation technique. L'évaluation financière la moins disante des candidats techniquement qualifiés obtiendra la note de 30 points.

Si nous désignons l'offre financière la moins disante par A, les autres offres financières seront évaluées comme suit :

Offre financière A divisée par offre financière du soumissionnaire considéré et le résultat obtenu est multiplié par 30.

Soit l'offre financière la moins disante X 30 / offre financière du soumissionnaire.

d) Évaluation finale :

L'évaluation finale combinera les deux évaluations précédentes à raison d'une pondération de 70% pour l'évaluation technique et de 30% pour l'évaluation financière.

Date souhaitée de début de la consultance : 20 novembre 2024

Date de fin de la consultance : 20 Mai 2025.